



Epinal, le 7 mars 2025

Monsieur le Président du CASDIS  
SDIS des Vosges  
2 voies Husson  
88190 GOLBEY

Objet : Préavis de grève  
Mode de transmission : courriel  
Date du dépôt : le 10 mars 2025

Date du mouvement : lundi 17 mars 2025

Durée du mouvement : 3 heures à partir de 13h

Lieu : tous les services du SDIS 88

**Grève total**

Monsieur le président,

Par la présente, nous, représentants du personnel élus pour la CGT du SDIS des Vosges, souhaitons vous informer de notre intention collective d'exercer notre droit de grève, conformément à l'article 10 de la loi du 13 juillet 1983.

Le contexte actuel nous impose de revendiquer les sollicitations suivantes :

- Une révision du tableau organigramme et le recrutement de SPP NO pour compléter les effectifs des centres de Secours en souffrance ;
- L'aboutissement du Règlement Intérieur et règlement opérationnelle
- La valorisation de notre investissement, par la mise en place de l'Indemnité Administrative et Technique à un taux de 8 pour tous les SPP de catégorie C ;
- Plus de transparence et d'équité dans les décisions de notre gouvernance ;
- Une utilisation plus rationnelle de l'argent public ;

Monsieur le président, le mal-être au sein du SDIS des Vosges n'a jamais été aussi profond. Nos collègues sont en situation de détresse et la population, de plus en plus, est mise en danger par la carence des effectifs ! Le manque de reconnaissance et de valorisation des parcours plombe

le moral des personnels , Il est temps d'agir !

Nous souhaitons vous rencontrer afin d'élaborer ensemble un plan d'action pour que le SDIS des Vosges retrouve la voie du travail ! Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur ces sujets !

Kevin Sayer  
Secrétaire Générale de la CGT du SDIS 88

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kevin Sayer', is written over a light blue rectangular background.